



Mairie de BLUFFY (74290)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de mise en ligne :

21/07/2023

(Publicité en la voie électronique)

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juillet à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de BLUFFY s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Olivier TRIMBUR, Maire.

Date de convocation :

07/07/2023

PRESENTS : M. Olivier TRIMBUR, M. Gilbert PAULY, M. Olivier WEILAND, Mme Annie REVOL, M. Gilles POSSOZ, M. Alain RICHARD
Mme Marie-Christine REY, M. Laurent SEVESTRE.

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 10
- Présents : 8
- Votants : 8

EXCUSES : M. Sylvain STIHLE, M. Benjamin EXCOFFIER.

ABSENTS : //

Secrétaire de séance : Mme Annie REVOL

Assiste et rédige : le secrétaire général : Gilles de MARCILLAC.

Délibération n° 23/07/23 :

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA BRIGADE ECOGARDE

Monsieur le maire expose au conseil qu'une enquête adressée aux communes du département en ce début d'année dans le cadre du plan chasse, a permis de recueillir les besoins de ces dernières en matière de surveillance du territoire et de sensibilisation des usagers du patrimoine naturel. A l'issue, une brigade de deux écocardes a été mise en place sur le département de la Haute-Savoie et sera opérationnelle à l'été 2023.

Il est donc demandé au conseil de se prononcer sur la signature d'une convention entre la commune de Bluffy et la fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie, pour une durée de 18 mois et du bon de commande associé.

Ladite convention est annexée à la présente.

Le bon de commande précisera le nombre de jour d'intervention souhaité, les mois préférentiels ainsi que le périmètre des actions souhaitées.

Ainsi, ouï l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

➤ **Ne donne pas suite** à la convention de mise à disposition de la brigade écocarde et son bon de commande associé.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.



Le Maire,
Olivier TRIMBUR

Le secrétaire de séance,
Annie REVOL